



BE 0424 053 910

Fédération Belge des Photographes asbl Belgische Federatie van Fotografen vzw

DEMANDE DE PATRONAGE et DES MÉDAILLES POUR DES SALONS NATIONAUX et INTERNATIONAUX

Nouvelle édition : 01 Jan 2023

Les frais administratifs de demande de patronage s'élèvent à **60 EUR par salon**. Dans le cadre d'un circuit, il faut introduire une demande par salon.

Si le club demandeur a minimum 10 membres inscrits à la FBP, il n'y a pas de frais administratifs pour le salon concerné.

Cette demande, pour un salon national, doit être introduite minimum 3 mois avant l'ouverture du salon, et pour un salon international, 6 mois avant l'ouverture du salon.

Lors de la réception de l'accord du patronage, les frais administratifs et le coût des médailles seront versés sur le compte de la FBP (BE17 0015 7664 9821) en indiquant le nom du Salon.

Le numéro de patronage sera attribué après la réception du paiement.

Informations :

Club organisateur :

Nom du Concours/Salon :

Nom et prénom du responsable du salon :

Numéro de membre FBP du responsable : GSM :

Adresse de contact (email) :

Adresse postale (pour l'envoi des médailles) :

.....

Les directives de demande de patronage doivent être appliquées. Par conséquent, les projets de règlements (dans les deux langues nationales FR & NL) doivent être joints à cette demande.

Tout changement pouvant avoir lieu après l'envoi ou l'acceptation de ce la présente demande devra immédiatement être communiqué au responsable des patronages de la FBP.

Les organisateurs déclarent avoir pris connaissance du règlement FBP, se rapportant au salon faisant l'objet de la demande, et s'engagent à l'appliquer sans aucune restriction.

Date : Nom :

Signature :

Calcul des frais :

Pour rappel :

- il y a une demande par salon dans le cadre d'un circuit.
- il y a un set de médailles FBP par Section de chaque salon.
- il n'y a pas de frais administratifs pour les clubs ayant au moins 10 membres inscrits à la FBP

Frais d' Administration par salon est de 60 EUR : EUR
FBP Médailles à payer :..... Set(s) à 40,00 € /set = EUR
Total à payer = EUR

Total à payer par virement sur le compte de la FBP : IBAN: BE17 0015 7664 9821.

Communication : Demande de patronage – Nom du Salon

Veillez envoyer cette demande à : Freddy Van Gilbergen, responsable des patronages FBP.

E-Mail : freddy.van.gilbergen@gmail.com